

DIRECTIVES

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- INSTALLER OU UTILISER CONFORMÉMENT AUX CODES DE L'ÉLECTRICITÉ EN VIGUEUR.
- À DÉFAUT DE BIEN COMPRENDRE LES PRÉSENTES DIRECTIVES, EN TOUT OU EN PARTIE, ON DOIT FAIRE APPEL À UN ÉLECTRICIEN.
- LES RÉCEPTEURS À RELAIS LEVNET RF NE PEUVENT ÊTRE UTILISÉS QU'À L'INTÉRIEUR, À DES EMPLACEMENTS SECS ET AVEC DES APPAREILS INSTALLÉS EN PERMANENCE.
- LES RÉCEPTEURS À RELAIS LEVNET RF NE DEVRAIENT PAS ÊTRE INSTALLÉS À PROXIMITÉ DE LAMPES OU D'AUTRES SOURCES DE CHALEUR, COMME AU-DESSUS D'UN APPAREIL DIRECTEMENT ACCROCHÉ AU PLAFOND, SURTOUT SI CES DISPOSITIFS SONT DE PUISSANCE ÉLEVÉE. (VOIR LA PLAGE DE TEMPÉRATURES DE FONCTIONNEMENT DE LA FICHE TECHNIQUE.)
- LES INSTALLATIONS DANS DES LOGEMENTS DE MÉTAL OU À PROXIMITÉ DE GROS OBJETS MÉTALLIQUES ONT POUR EFFET DE RÉDUIRE LA PORTÉE RADIO. DANS LA MESURE DU POSSIBLE, IL FAUT FIXER CES DISPOSITIFS DANS DES BOÎTIERS EN PLASTIQUE OU EN FIBRE DE VERRE POUR OBTENIR UN RENDEMENT OPTIMAL.

DESCRIPTION:

Ce contrôleur récepteur permet de commander n'importe quel type de couvre-fenêtre motorisé. Il répond à des signaux radio envoyés par des interrupteurs sans fil auto-alimentés en les relayant à deux canaux de sortie distincts. Chacun de ces canaux pouvant provoquer la hausse ou la baisse des stores, le dispositif est apte à produire quatre résultats différents.

COMPATIBLE DEVICES:

- Interrupteurs auto-alimentés sans fil à une bascule
- Interrupteurs auto-alimentés sans fil à deux bascules
- Télécommandes portatives à deux bascules

OUTILS REQUIS :

- Crayon ou stylo à bille (stylet)
- Ruban isolant
- Blocs d'alimentation (deux par canal de sortie, soit un pour lever [UP] et l'autre pour baisser [DOWN] les stores)

INSTALLATION:

Avant d'installer le contrôleur récepteur, il faut choisir la bonne application parmi les options ci-dessous. Il suffit ensuite de suivre les directives correspondantes. Pour installer les transmetteurs, on doit suivre les guides qui accompagnent chacun des dispositifs.

CHOISIR UNE DES APPLICATIONS CI-DESSOUS :

OPTION A:

Installations à tension régulière

1. Lire toutes les étapes suivantes avant d'installer le récepteur.
2. **AVERTISSEMENT :** pour éviter les risques d'incendie, de choc électrique ou d'électrocution, **COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder. Le courant doit rester coupé jusqu'à ce que l'installation soit terminée.
3. Les installations murales exigent l'utilisation d'une boîte de câblage. Dans le cas d'installations au plafond, les raccords doivent être effectués dans une boîte de dérivation. Pour obtenir le meilleur signal possible, installer le récepteur dans une boîte en plastique éloignée du plancher ou d'une niche murale. Ne pas le poser à un endroit où la température dépasse les seuils nominaux (**se reporter à la fiche technique**).
4. Raccorder les fils conformément à la **figure A**. Visser des marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir les marettes de ruban isolant.
 - a) Repérer les petits fils rouge et noir qui sortent du côté du bloc d'alimentation. Raccorder le rouge (alimentation) à la borne VCC et le noir (terre) à la borne GND du récepteur.
 - b) Repérer le petit fil bleu qui sort du côté du bloc d'alimentation. Raccorder ce fil (bobine de relais) à la borne UP1 du récepteur. (On peut relier d'autres blocs aux sorties DOWN1, UP2 et DOWN2 en suivant la même procédure. Il suffit de relier tous les petits fils noirs ensemble, puis les raccorder à la borne GND du récepteur. Dans de tels cas, les petits fils rouges de chaque bloc supplémentaire n'ont pas besoin d'être raccordés, puisque le récepteur est déjà alimenté. Ces fils doivent être protégés par une marette ou un autre isolant [NE PAS les interrelier!])
 - c) Repérer les gros fils noir, blanc et bleus (2) qui sortent du dessus du bloc d'alimentation. Raccorder un des bleus (contact de relais) à la charge électrique.
 - d) Raccorder l'autre bleu, de même que le noir, au conducteur de ligne actif.
 - e) Raccorder le gros fil blanc du bloc et le neutre de la charge électrique au conducteur neutre de ligne.
5. Rétablir le courant et suivre les directives de programmation selon le mode choisi (**se reporter à la section PROGRAMMATION ci-dessous**). Pour cette option, on recommande d'opter pour la commutation normale (mode par défaut).
6. Vérifier le fonctionnement du récepteur (revoir les directives de câblage et de programmation au besoin).
7. Insérer tous les fils et le récepteur dans le logement choisi, ou fixer ce dernier au bloc d'alimentation à l'extérieur de la boîte de dérivation au moyen d'attaches en nylon ou de ruban adhésif. Terminer l'installation des interrupteurs ou appareils d'éclairage.

OPTION B:

Installations à basse tension

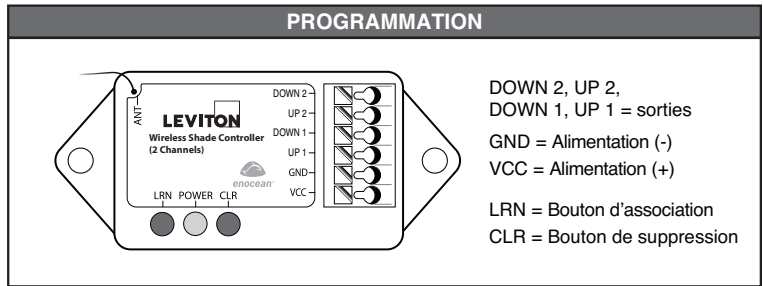
1. Suivre les étapes 1 à 3 des directives relatives aux **installations à tension régulière**.
2. Raccorder les fils conformément à la figure B. Visser des marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir les marettes de ruban isolant.
 - a) Raccorder le fil d'alimentation (+) à la borne VCC.
 - b) Raccorder le fil de terre (-) à la borne GND.
 - c) Raccorder les charges électriques aux bornes UP1 et DOWN1 du récepteur (des charges supplémentaires peuvent être reliées aux bornes UP2 et DOWN2).
3. Suivre les étapes 5 à 7 des directives relatives aux **installations à tension régulière**.

PROGRAMMATION

Pour être programmé, le récepteur doit d'abord être alimenté. Une fois sélectionnés, les réglages sont conservés si le courant est coupé. La sensibilité du récepteur est réduite en mode d'association afin de prévenir les liaisons accidentelles avec des transmetteurs non désirés. Pour la programmation, les transmetteurs doivent donc se trouver dans un rayon de 15 pi (5 m) du récepteur. Procéder suivant n'importe lequel des modes ci-dessous.

Mode d'association (par défaut) : dans ce mode, le récepteur ne répond que quand on appuie sur le bouton d'un transmetteur, et pas quand on le relâche. Par exemple, une extrémité de bascule d'un interrupteur sans fil active le relais relié à UP1 (mise sous tension des charges), tandis que l'autre désactive celui relié à DOWN1 (mise hors tension des charges). Il suffit d'associer une des extrémités pour que l'autre le soit automatiquement.

Suivre les directives ci-dessous en fonction du mode choisi :



Mode d'association (par défaut)

1. Lire toutes les étapes de ce mode avant d'effectuer la programmation.
2. Activer le mode d'association pour le premier canal (UP1 et DOWN1) en enfonçant le bouton LRN (**figure C**) jusqu'à ce que le témoin vert se mette à clignoter une fois par seconde.
3. Pour associer un interrupteur sans fil au récepteur, appuyer sur une des extrémités de la bascule de ce premier (**figure E**). Le témoin vert devrait s'allumer pendant environ trois secondes, indiquant que le récepteur a enregistré son code particulier dans sa mémoire.
4. (Si un seul transmetteur est utilisé, on peut sauter l'étape 4 et sortir du mode d'association en suivant l'étape 6.) Avant d'associer le transmetteur suivant, il faut attendre que le témoin vert recommence à clignoter. Reprendre les étapes 3 et 4 jusqu'à ce que les codes de chaque transmetteur (jusqu'à 30) soient stockés dans la mémoire du récepteur.
5. Activer le mode d'association pour le second canal (UP2 et DOWN2) en appuyant brièvement sur le bouton LRN. Le témoin d'alimentation devrait clignoter deux fois pour le confirmer. Le mode de programmation est le même que celui choisi pour le premier canal. Suivre les étapes 3 et 4 pour associer les transmetteurs.
6. Pour sortir automatiquement du mode d'association, il suffit de ne pas actionner de touche pendant 30 secondes (le témoin d'alimentation vert cesse de clignoter). On peut aussi enfoncer le bouton LRN pendant deux secondes.

Dissociation de certains dispositifs : pour dissocier un dispositif, il suffit de reprendre les étapes ci-dessus. Lorsqu'on appuie de nouveau sur le bouton LRN d'un dispositif préalablement associé, le témoin vert du récepteur devrait s'éteindre pendant trois secondes pour indiquer que le code du transmetteur visé a été effacé de sa mémoire.

Dissociation de tous les dispositifs : si on appuie sur le bouton CLR (**figure E**) pendant quelques secondes, les codes de tous les dispositifs associés seront effacés de la mémoire du récepteur. Ce dernier revient alors automatiquement en mode de programmation par défaut, ce qui sera indiqué par le clignotement de son témoin vert.

Dissociation d'un canal : entrer d'abord dans le mode d'association en appuyant plusieurs fois sur le bouton LRN, jusqu'à ce que le témoin se mette à clignoter le nombre de fois correspondant au numéro du canal visé. Enfoncer le bouton CLR pendant environ deux secondes. Tous les dispositifs associés à la sortie visée seront éliminés (les autres canaux de sortie restent intacts).

AUTRES OPTIONS DE PROGRAMMATION

Inverser les sorties : La commande d'ombrage repose sur un mode d'opération inversé des sorties. Ce mode inverse le sens logique des tensions de sortie. (**REMARQUE :** Ce mode ne vise pas à renverser la direction des stores. Pour renverser la direction du mouvement, intervertir le câblage UP et DOWN (haut et bas). Dans le cas où les connexions seraient inaccessibles, retourner l'interrupteur sans-fil tête vers le bas).

Dans la configuration par défaut, une sortie est à 0 ou proche de 0 quand elle n'est pas active. Elle est en revanche à VCC (tension d'alimentation) ou proche de VCC quand elle est active. Quand les sorties sont inversées, elles sont à VCC quand inactives et à 0 volt quand actives.

Mode de sortie inversée

1. Couper l'alimentation au récepteur.
2. Rétablir le courant tout en enfonçant le bouton CLR pendant cinq secondes. Le témoin vert devrait clignoter deux fois pour indiquer l'activation du mode de sortie inversée. Pour revenir au mode normal, il suffit de reprendre les étapes 1 et 2. Le témoin devrait clignoter une fois pour indiquer la désactivation du mode de sortie inversée. Le mode de fonctionnement est stocké dans une mémoire non volatile qui conserve ses données même quand l'alimentation est coupée.

Fonctionnement avec des répéteurs : Leviton offre une gamme de répéteurs pouvant élargir la portée de ses commandes. Les répéteurs retransmettent tous les signaux qu'ils reçoivent (plusieurs peuvent aussi agir en guise de récepteurs). (Les contrôleurs visés par les présentes directives fonctionnent comme des récepteurs/répéteurs.) On recommande cependant de ne pas en installer plus que deux dans le rayon d'action de n'importe quel transmetteur ou récepteur.

Fonctionnement avec des répéteurs (contrôleurs seulement)

Pour désactiver le mode de fonctionnement avec des répéteurs :

1. Couper l'alimentation au répéteur.
2. Rétablir le courant tout en enfonçant le bouton LRN pendant cinq secondes. Si le récepteur était en mode de fonctionnement avec des répéteurs, la sortie devrait clignoter une fois pour indiquer que ce dernier a été désactivé. Il suffit de reprendre la procédure pour réactiver le mode de fonctionnement avec des répéteurs. La sortie devrait clignoter deux fois pour indiquer l'activation.

Ces réglages sont stockés dans une mémoire non volatile qui les conserve même si le courant est coupé et rétabli.

Modes de fonctionnement momentané d'abord ou continu d'abord : ce contrôleur peut fonctionner de deux manières. Par défaut, lorsqu'on appuie brièvement sur un bouton, le moteur tourne momentanément. Si on garde le bouton enfoncé pendant plus de ¾ de seconde, la sortie se verrouille et le moteur continue de tourner jusqu'à ce qu'un interrupteur de fin de course l'arrête. (Il cesse automatiquement de tourner après trois minutes.) C'est ce qu'on appelle le mode de « fonctionnement momentané d'abord » (**se reporter au schéma de câblage à tension régulière**). Pour certains types de couvre-fenêtres, il pourrait être préférable de pouvoir appuyer brièvement sur le bouton pour engager le moteur en fonctionnement continu, et le maintenir enfoncé pour un fonctionnement momentané. Dans ce mode de « fonctionnement continu d'abord » (**se reporter au schéma de câblage à basse tension**), quand on enfonce le bouton pendant plus de ¾ de seconde, le moteur ne tourne que jusqu'à ce qu'on le relâche.

Pour passer du mode de fonctionnement momentané d'abord à continu d'abord, on doit d'abord couper le courant au récepteur. Il faut ensuite le rétablir tout en enfonçant les boutons LRN et CLR simultanément pendant cinq secondes. Le témoin d'alimentation devrait clignoter une fois pour indiquer l'activation du mode de fonctionnement momentané d'abord, ou deux fois pour celle du mode de fonctionnement continu d'abord.

Fiche technique	
WS0RC-S00	
Portée	50 à 150 pi (15 à 45 m, type)
Radiofréquence	315 MHz
Alimentation	8 à 30 V c.c., 40 mA
Sortie nominale	30 V c.c./100 mA max.; mise hors tension, 1 V max.; mise sous tension, 1 V min.
Nombre de canaux de sortie	2 (2 pour monter [UP] et 2 pour descendre [DOWN])
Températures de fonctionnement	-13 à 140 °F (-25 à +60 °C)
Températures de rangement	-40 à 140 °F (-40 à +60 °C)
Dimensions	2,88 sur 1,30 sur 0,67 po – 7,32 sur 3,30 sur 1,70 cm
Antenne	Antenne-fouet attachée (5,85 po)
Certifications radio-électriques	FCC (É.-U., SZV-TCM2XXC), IC (Canada, 5713A-TCM2XXC)

Figure A - Schéma de câblage à tension régulière

INTERRUPTEURS MURAUX
SANS FIL ET SANS PILE

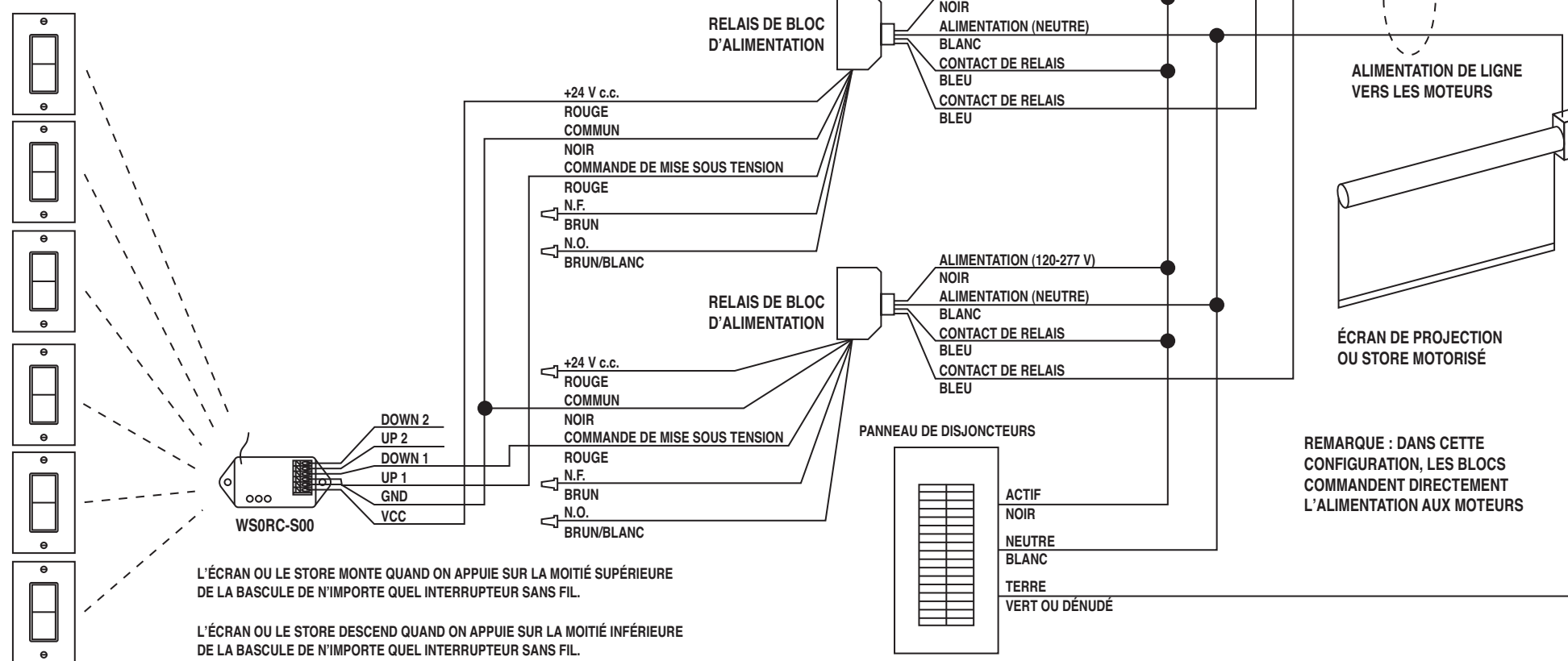


Figure B - Schéma de câblage à basse tension

INTERRUPTEURS MURAUX
SANS FIL ET SANS PILE

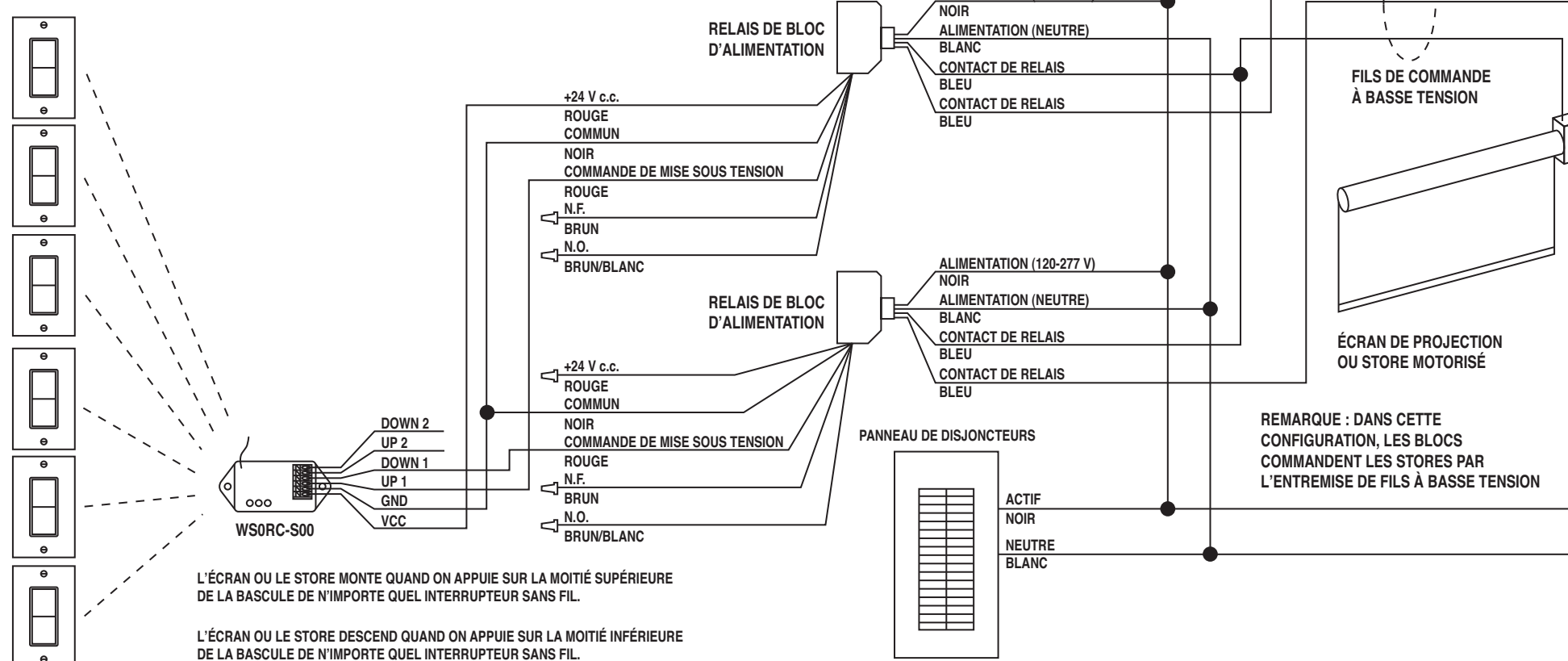


Figure C - Entrer en mode d'association

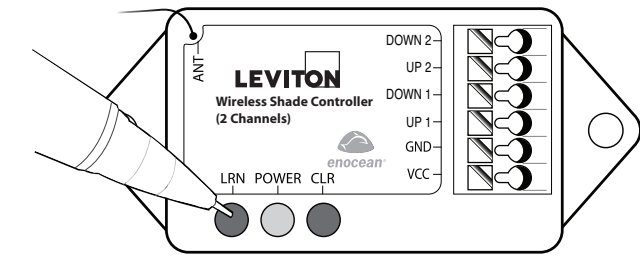


Figure D - Appuyer sur le bouton du transmetteur

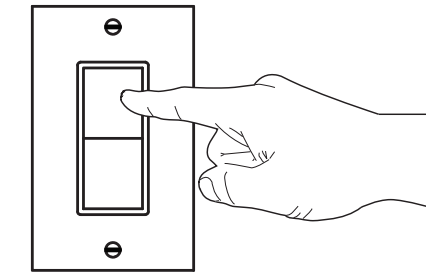
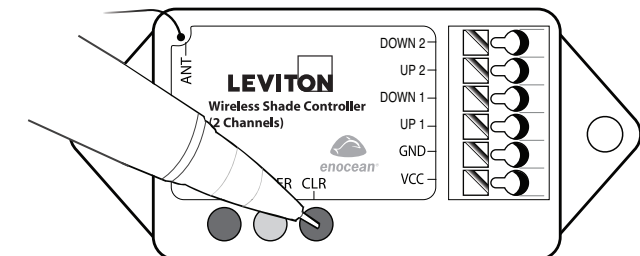


Figure E - Dissociation de tous les dispositifs



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ : FCC : SZV-TCM2XXC. IC : 5713A-TCM2XXC
Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (i) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (ii) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

Leviton est une marque déposée de Leviton Manufacturing Co., Inc. aux États-Unis, au Canada, au Mexique et dans d'autres pays. Les autres marques de commerce qui apparaissent aux présentes appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS
Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

Ligne d'Assistance Technique : 1 800 405-5320 (Canada seulement) www.leviton.com

WEB VERSION